

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**Délibération n° DE2026047**

Le 06 mai deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 30 avril 2026

Présents : David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Alina STOIAN, Anne RIESEN, , Philippe BAUDRION, Cyril KHAROUA.

Absents excusés : Anaïs REY-LAESER, Nathalie HERLEMONT

Secrétaire de séance : Benoit HALILAJ.

Pouvoirs :

- Nathalie HERLEMONT a donné pouvoir à Anne RIESEN.

**Délibération portant constitution de la Commission d'Appel d'offres – ANNULE ET
REMPLECE la délibération n° DE2026029 du 1^{er} avril 2026.**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appels d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret,

Considérant que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la Commission d'appels d'offres est composée, outre le Maire, son président, de 3 membres du Conseil municipal élus à la représentation au plus fort reste,

Considérant que lors de la délibération n°2026029 du 1^{er} avril 2026 une erreur a été commise dans la constitution de la commission en désignant Monsieur le Maire en tant que membre titulaire,

- **DECIDE** de procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres.

La liste de candidats titulaire suivante s'est présentée : Manuel RITLEWSKI, Anthony REY, Cyril KHAROUA

La liste de candidats suppléant suivante s'est présentée : Manuel RITLEWSKI, Anthony REY, Cyril KHAROUA.

Membres titulaires :

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé à bulletin secret, donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Sièges à pourvoir : 3
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6
- Nombre de voix obtenues par la liste : 18
- Nombre de sièges obtenus (suffrages exprimés/ quotient) : 3

Sont proclamés membres titulaires de la Commission d'appel d'offres : Vincent Mayet, Benoît HALILAJ, Philippe BAUDRION.

• **Membres suppléants :**

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé à bulletin secret, donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Sièges à pourvoir : 3
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6
- Nombre de voix obtenues par la liste : 18
- Nombre de sièges obtenus (suffrages exprimés/ quotient) : 3

Sont proclamés membres suppléants de la Commission d'appel d'offres : Vincent Mayet, Benoît HALILAJ, Philippe BAUDRION.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire

Benoît HALILAJ



Le Maire

David ZAMOFING



Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :
Télétransmis en préfecture le :
Affiché le :